

Annuaire du Collège de France

122^e année

2021
2022

Résumé des cours et travaux



COLLÈGE
DE FRANCE
— 1530 —

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE DES MONDES AFRICAINS

François-Xavier Fauvelle

Professeur au Collège de France

La série de cours « Le royaume du Mâli (XIII^e-XIV^e siècles) » est disponible en audio et vidéo sur le site internet du Collège de France (<https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/cours/le-royaume-du-mali-xiiiie-xive-siecles>).

ENSEIGNEMENT

COURS - LE ROYAUME DU MÂLI (XIII^e-XIV^e SIÈCLES)

Introduction

Les cours des deux années précédentes ont servi à présenter la documentation, les notions ainsi que les précautions nécessaires à l'écriture d'une histoire des sociétés africaines médiévales. Celui de cette année s'intéresse à une formation politique africaine en particulier, le royaume (ou empire) du Mâli. La série des six cours qui suivent, fruits de recherches neuves, constituera la première synthèse historique sur l'histoire du Mâli depuis celle publiée par l'historienne malienne Madina Ly-Tall en 1977¹. Parmi les notions développées au cours des années précédentes, l'une constituera l'outil méthodologique indispensable pour aborder le Mâli médiéval : celle de *courtage*. Cette

1. M. Ly-Tall, *L'Empire du Mali. Contribution à l'histoire de l'empire du Mali (XIII^e-XVI^e siècles). Limites, principales provinces, institutions politiques*, Dakar/Abidjan, Nouvelles éditions africaines, 1977.

| F.-X. Fauvelle, « Histoire et archéologie des mondes africains », *Annuaire du Collège de France. Résumé des cours et travaux*, 122^e année : 2021-2022, 2025, p. 443-462, <https://journals.openedition.org/annuaire-cdf/20589>.

notion, que nous avons employée pour décrire le dispositif de mise en présence de partenaires économiques sous le contrôle de pouvoirs qui tentent d'exercer un monopole sur cette activité tout en invisibilisant leur rôle, s'est révélée étonnamment productive. Elle a en effet permis d'appréhender une récurrence et d'en comprendre la logique : celle de l'action de ces pouvoirs sur des *seuils écologiques*, à l'*interface* entre des sociétés, des réseaux commerciaux ou des bassins économiques. Cette attention au seuil pourra-t-elle, dans le cas du Mali, s'avérer prédictive, c'est-à-dire nous permettra-t-elle d'émettre une hypothèse valable au sujet de la capitale impériale du XIV^e siècle? C'est ce que nous verrons.

Cours 1 - Trois introductions pour planter puis déplanter le décor

Il ne faut pas moins de trois introductions successives pour entrer dans la matière de ce cours – une matière faite d'un agglomérat de matériaux originaux pris dans un liant historiographique qui les emballé et les a conservés jusqu'à nous. La première introduction consiste à lire la notice que l'encyclopédie collaborative en ligne Wikipédia consacre à l'empire du Mali. Cette première introduction est nécessaire pour poser la question : que croit-on savoir? Pour celles et ceux (et ils sont nombreux) qui ne connaissent rien à l'histoire du Mali, cette entrée en matière sert à planter le décor : les lieux, la période, les sources (sources écrites arabes médiévales, sources orales et archéologiques, sources tombouctuiennes et européennes modernes), les personnages de cette histoire, quelques dates et événements clés. Chose remarquable dans ce texte : presque tout y est faux. La deuxième introduction à laquelle nous nous livrons consiste donc à analyser les manières d'être fausse de la précédente introduction : les informations y sont fausses en effet parce que pas tout à fait exactes, ou bien parce que trop et faussement précises, ou bien pas généralisables à l'ensemble de la période considérée, ou bien vraies « à condition que », ou bien possibles mais pas prouvées, ou bien complètement erronées. Cet exercice critique, qui permet de comprendre de quelle façon des savoirs faux ont pu se construire et se transmettre au sujet de l'Afrique, offre également l'occasion d'un bilan historiographique au sujet de l'histoire du Mali. Un bilan qui fait saillir le poids colossal de la littérature savante coloniale dans les faux savoirs transmis jusqu'à nous (en particulier *Les Empires du Mali* de Charles Monteil, initialement paru en 1929²; avant lui *Haut-Sénégal-Niger* de Maurice Delafosse en 1912³; avant lui *Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi* de Louis-Gustave Binger en 1892⁴; et encore avant lui les « Tables

2. C. Monteil, *Les Empires du Mali* (Paris, Maisonneuve et Larose, 1968), paru initialement dans le *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, vol. 12, n° 3-4, 1929, p. 291-447.

3. M. Delafosse, *Haut Sénégal-Niger*, Paris, Larose, 3 vol., 1912.

4. L.-G. Binger, *Du Niger au Golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi*, Paris, Hachette, 2 vol., 1892.

chronologiques » du voyageur allemand Heinrich Barth publiées en 1857 et 1858⁵). Pour observer en détail ce phénomène, nous examinons de quelle façon s'est construite, depuis un siècle et demi, la séquence de dates (fausses) qui se rapportent au personnage de Soundjata, à savoir : 1230 (début du règne?), 1235 (bataille de Kirina?), 1240-1255 (dates alternatives de début et de fin du règne). Nous empruntons à Robert Pageard sa déconstruction de cette séquence chronologique, fondée sur une série d'erreurs et de choix arbitraires⁶. La deuxième introduction de ce cours s'achève en déplantant le décor planté par la première. La troisième donne une méthode pour la suite du cours : celle consistant à retrouver les pièces d'un puzzle sans bords, à n'assembler que certaines parties du puzzle et à laisser les autres volontairement non assemblées. À cette condition-là, il est possible de dire quelque chose de robuste au sujet de Soundjata ; de dire quel sultan fut Mûsâ, mais pas de dire précisément quelles collectivités de langue malinké voyaient en lui son souverain légitime ; ou encore d'affirmer que le sultan Abubakari II n'est jamais parti en mer – et que ce n'est donc pas lui qui n'est pas revenu. Cet épisode est le sujet de la séance suivante.

Cours 2 - Détours et légitimité : comment les rois du Mâli prennent et perdent le pouvoir

Cette séance se livre à un examen d'un épisode fameux concernant le Mâli : l'expédition en mer qu'aurait tentée, dans les années 1300 ou 1310, un sultan mâlien, expédition dont il ne serait pas revenu⁷. On commence par rappeler que nous devons ce récit au chroniqueur arabe al-Umarî, qui fut au service du sultan mamelouk al-Nâsir Muhammad b. Kalâwûn dans les années 1330 et 1340. Al-Umarî nous indique que l'un de ses informateurs fut l'émir Abû l-Hasan, qui avait été gouverneur du Caire et de la Qarâfa une dizaine ou une quinzaine d'années plus tôt : c'est dans ces fonctions que l'émir Abû l-Hasan avait rencontré le sultan mâlien Mûsâ, alors en route pour le pèlerinage à La Mecque, en 1324. C'est dans ce cadre officiel que Mûsâ lui-même raconta l'histoire de son prédécesseur, ce qui autorise une interprétation politique de ce récit. En suivant Nehemia Levtzion⁸, nous commençons par écarter l'interprétation selon laquelle le sultan parti en mer serait Abû Bakr ou Aboubakari II, père de Mûsâ – une interprétation erronée qui s'enracine elle aussi dans une série d'erreurs et approximations qui ont leur origine dans la littérature savante coloniale. Si l'histoire est basée sur des faits réels, elle concerne le sultan Muhammad, prédécesseur de

5. H. Barth, *Reisen und Entdeckungen in Nord- und Central-Afrika, in den Jahren 1849 bis 1855*, Gotha, Julius Perthes, 1857-1858.

6. R. Pageard, « Contribution critique à la chronologie historique de l'Ouest africain, suivie d'une traduction des *Tables chronologiques* de Barth », *Journal de la société des africanistes*, vol. 32, n° 1, 1962, p. 91-178.

7. F.-X. Fauvelle, « Le sultan et la mer », in F.-X. Fauvelle, *Le Rhinocéros d'or. Histoires du Moyen Âge africain*, Paris, Tallandier, 2022.

8. N. Levtzion, « The thirteenth- and fourteenth-century kings of Mali », *Journal of African History*, vol. 4, 1963, p. 341-353.

Mûsâ; mais comment en être sûr, dès lors que Mûsâ ne nomme pas le héros tragique de l'épopée en mer qui rendit pourtant possible sa propre ascension sur le trône? Ce qui apparaît, en réalité, à bien examiner la généalogie des souverains du Mâli, c'est que Mûsâ arriva au pouvoir à la faveur d'une crise dynastique, Muhammad étant en effet le dernier à régner au sein de la lignée des descendants de Mârî Djâtâ (les Mâridjâtidés), et Mûsâ, le premier de sa lignée (celle des Abûbakrides). En somme, le récit de l'arrivée providentielle de Mûsâ au pouvoir est peut-être une histoire qui occulte et transfigure une certaine situation politique caractérisée par un trouble de la légitimité; en tout cas cette histoire édulcore le fait que Mûsâ, lorsqu'il arrive au Caire, est un homme neuf. S'ajoute à cela un autre fait qui mérite analyse : au moment où Mûsâ énonce l'histoire de l'expédition fatale de son prédécesseur, il est lui-même en train de réaliser une expédition tout à fait comparable quoique sur la terre ferme, à travers le désert et non à travers l'océan. Voilà qui invite à considérer que le récit fait par Mûsâ servait peut-être à *contraster* le récit de sa propre expédition, faite dans le cadre du pèlerinage musulman, avec celle qu'avait ou qu'aurait ratée son prédécesseur, causant sa perte et la perte de son trône au profit de Mûsâ. Sans même savoir ce que le prédécesseur de Mûsâ allait chercher de l'autre côté de l'Atlantique, voilà donc une situation en miroir qui nous éclaire peut-être sur ce que Mûsâ allait, en ce qui le concerne, chercher de l'autre côté du Sahara. Après un examen des pèlerinages antérieurs de la part de souverains du Mâli et de la route du pèlerinage de Mûsâ, la suite de la séance élabore une comparaison des excursions pèlerines ou maritimes des sultans du Mâli, suggérant que celles-ci, ratées ou réussies, ont joué un rôle crucial (au-delà même du pèlerinage musulman) dans la légitimation de leur autorité et le renforcement de leur pouvoir. Que le pèlerinage de Mûsâ ait pu en effet revêtir, dans le langage politique du Mâli, la signification d'une épreuve de l'eau passée avec succès, là où l'excursion de son prédécesseur, racontée par Mûsâ, avait échoué, est renforcé par un indice si aveuglant que personne n'y a prêté attention jusqu'à présent : le nom réginal de Mûsâ, Moïse en arabe.

Cours 3 - Un roi dont le nom est Lion

De toutes les « afrodystopies » (pour emprunter le concept proposé par Joseph Tonda⁹) qui encombrent les représentations de l'Afrique – c'est-à-dire les dystopies qui, depuis l'époque de la colonisation jusqu'à aujourd'hui, ont pour scène une Afrique fantasmée par autrui –, le film *Le roi Lion* (1994) sert d'entame à ce cours. On y voit un lionceau promis au trône, Simba, contraint à l'exil avant de revenir dans son pays dévasté par un usurpateur, son oncle Scar. Une grande bataille a lieu, que remportent Simba et ses alliés. Sous l'égide de Simba, l'ordre social revient et le peuple est prospère. Cette « afrodystopie » donne à voir une histoire naturelle de l'Afrique – écologique, heureuse, soumise aux coups d'État bien qu'aspirant à être restaurée

9. J. Tonda, *Afrodystopie. La vie dans le rêve d'Autrui*, Paris, Karthala, 2021.

dans son intégrité primordiale. Bien que le film emprunte diverses références culturelles, il semble bien qu'il faille en chercher l'origine dans l'épopée de Soundjata. La séance commence par explorer la version qu'en a livrée l'écrivain guinéen Camara Laye (1928-1980) dans *Le Maître de la parole*¹⁰ (1978), non sans faire mention des polémiques qui ont entouré l'œuvre de cet auteur et la réception de cet écrit en particulier¹¹. Nous examinons un passage du récit, celui qui relate l'histoire de deux frères chasseurs originaires du Mandé, de leur chasse au buffle dévastateur qui est la transfiguration de Do Kamissa (« Kamissa du Do », la sœur du roi de Do), mécontente d'avoir été privée de sa part d'héritage, du retour de Sogolon, avatar de la femme-buffle, au Mandé, de son mariage avec le roi, de leur nuit de noces compliquée, puis de la naissance et de l'enfance de Soundjata, né perclus mais qui finit par déployer la puissance d'un héros. La séance se poursuit en abordant *Soundjata ou l'épopée mandingue* (1960)¹², la version de l'épopée produite par un autre écrivain guinéen, Djibril Tamsir Niane (1932-2021), ainsi que les problèmes d'intertextualité, mais également les hiatus et silences mutuels, qu'ont entretenus les deux auteurs, ne serait-ce qu'en termes de dispositif narratif dans leurs versions respectives de l'épopée¹³. Un dispositif, en effet, dans lequel les deux narrateurs cèdent la parole à deux griots ou traditionnistes malinké, derrière lesquels les confessions tardives de Niane permettent de reconnaître un même informateur privilégié chez les deux auteurs, à savoir Babou Condé, « maître de la parole » du village de Fadama en Guinée, qui fut aussi l'un des informateurs principaux de l'historien français Yves Person¹⁴. Nous examinons ensuite, dans la version de Niane, les épisodes de l'épopée relatifs à l'initiation guerrière de Soundjata puis à son exil, causé par l'inquiétude que suscite son ascension chez la première épouse du roi. Nous suivons le héros jusqu'à Méma, où Soundjata devient l'héritier du roi local, tandis que le Mandé est tombé sous la domination de Soumaoro, un puissant magicien, roi des Sosso. La situation préoccupante du Mandé incite bientôt Soundjata à rentrer dans son pays natal, dont il sera le libérateur. La séance se poursuit avec l'examen du problème que pose l'épopée pour les historiens et historiennes : un problème relatif à sa fiabilité documentaire, et qui invite à se demander de quoi l'épopée est le document : enregistre-t-elle le *présent* sous la forme d'un récit projeté dans le passé ou bien est-elle l'enregistrement du *passé*? Si les historiens et historiennes de l'Afrique sont assez bien équipés pour aborder ces questions, c'est parce que les sociétés africaines ont produit une littérature

10. C. Laye, *Le Maître de la parole*, Paris, Plon, 1978, p. 19-35.

11. F. Abiola Irele, « In search of Camara Laye », *Research in African Literatures*, vol 37, n° 1, 2006, p. 110-127.

12. D. Tamsir Niane, *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Paris, Présence africaine, 1960.

13. E. Bertho, « Djibril Tamsir Niane and the writing of Soundjata: The inventor of origins, between history and literature », *Mande Studies*, vol. 23, 2021, p. 27-44.

14. E. Bertho, « Retour sur un classique : Soundjata selon Djibril Tamsir Niane », *Diacritik*, 6 février 2018, <https://diacritik.com/2018/02/06/retour-sur-un-classique-soundjata-selon-djibril-tamsir-niane/>.

épique dans des conditions d'élaboration qui sont en partie observables. C'est là l'occasion de présenter la littérature académique africaniste relative aux traditions orales, ainsi que le corpus relatif à l'épopée de Soundjata, qui relate l'émergence du royaume mandé, c'est-à-dire ce qui s'est appelé au Moyen Âge, dans les sources arabes, le « Mâli ». La séance se termine en abordant un point très précis du récit laissé par Ibn Khaldûn, à la toute fin du XIV^e siècle, à propos du Mâli. Ce point concerne le nom du roi, Djâta, « qui veut dire "lion" (...) » (précise Ibn Khaldûn); c'est lui qui vainquit les Sûsû, c'est-à-dire les Soso de la tradition orale. Ce sont là de petits points d'accroche qui permettent de poser sur le plateau quelques pièces du puzzle.

Cours 4 - La dynastie impériale du Mâli : succession, chronologie, appartenances

La correspondance du Soundjata de l'épopée avec le Mârî Djâta d'Ibn Khaldûn est en effet un incroyable « coup de chance » documentaire; il ne se serait en effet jamais produit si Ibn Khaldûn n'avait pris soin d'opérer un *flash-back* sur l'origine de la dynastie du Mâli. On pourrait être tenté, comme beaucoup l'ont fait, de voir dans cette correspondance le test qui *vérifie* intégralement l'épopée. Mais il faut rappeler, d'une part, que l'épopée n'est pas un récit : elle en est plusieurs, qui ne s'accordent pas nécessairement les uns les autres; d'autre part, l'épopée est un document actuel dont nous ne savons pas quelle fut sa forme par le passé. Ces précautions sont nécessaires avant de reprendre l'enquête.

Celle-ci se poursuit en examinant, avec Michael Gomez¹⁵ puis David Conrad¹⁶, les significations possibles du « retour » de Soundjata dans le Mandé – un retour dont la fonction est d'abord d'expliquer l'absence initiale du héros. Ce point est crucial pour aborder les questions suivantes : qui est Soundjata, de quelle légitimité est-il doté, de qui prend-il la place? Ces questions sont abordées à partir de la version du griot Wâ Kamissoko recueillie par Youssouf Tata Cissé¹⁷.

Nous abordons ensuite la généalogie des rois du Mâli telle que présentée par Ibn Khaldûn et révisée par Nehemia Levtzion¹⁸. Nous retravaillons ensuite cette généalogie, d'abord en éliminant quelques petits forçages non nécessaires opérés par Levtzion, ensuite en individualisant la branche des Mâridjâtides et celle des Abûbakrides, enfin en synchronisant les générations, ce qui aboutit à proposer une version révisée de la

15. M. Gomez, *African Dominion: A New History of Empire in Early and Medieval West Africa*, Princeton, Princeton University Press, 2018, p. 77-78.

16. D. Conrad, « Searching for history in the Sunjata epic: The case of Fakoli », *History in Africa*, vol. 19, 1992, p. 147-200.

17. Y.T. Cissé et W. Kamissoko, *La Grande geste du Mali*, t. I : *Des origines à la fondation de l'empire*, Paris, Karthala, 1988, 2^e éd. 2000; *id.*, *La Grande geste du Mali*, t. II : *Soundjata, la gloire du Mali*, Paris, Karthala, 1991, 2^e éd., 2009.

18. N. Levtzion, « The thirteenth- and fourteenth-century kings of Mali », *Journal of African History*, vol. 4, n^o 3, 1963, p. 341-353.

généalogie des rois du Mâli. Cette série d'opérations a pour effet de faire saillir les hiatus correspondant aux périodes de crises politiques dont il a été question dans la première séance du cours – des crises qui mettent en présence deux « maisons » dynastiques (pour emprunter un vocable appartenant à l'anthropologie historique).

Nous analysons ensuite les stratégies onomastiques qui sont repérables au sein des deux maisons. On remarque notamment, chez les Mâridjatides, l'emploi de noms régnaux empruntés aux califes dits *Rashîdûn* du VII^e siècle, ce qui n'est pas indifférent, s'agissant d'une dynastie mâlienne nouvellement établie et dont les premiers membres sont réputés avoir bâti l'empire par leurs conquêtes. Nous abordons ensuite la question du mode de succession. Ce qui nous amène à nous pencher d'un peu plus près sur un point troublant : le rôle que jouent dans la généalogie des rois du Mâli deux personnages portant le même nom, à savoir « Abû Bakr ». À propos de ces deux personnages, plusieurs choses ne « vont » pas, qui révèlent l'existence, par le passé, de visions conflictuelles au sujet de la généalogie des rois du Mâli. Nous en recherchons l'origine chez les informateurs d'Ibn Khaldûn, chez lesquels on est tenté de voir des représentants des deux maisons dynastiques rivales. Nous posons l'hypothèse selon laquelle il n'a existé qu'un seul Abû Bakr, fils d'une fille de Djâta, le roi Lion. Mûsâ, premier membre régnant de la branche d'Abû Bakr, aurait donc eu quelque chose à cacher : sa légitimité généalogique douteuse. Si l'hypothèse est juste, on comprend mieux ce qu'est le récit que raconte Mûsâ au Caire à propos de son accession au trône : une formidable allégorie qui en même temps dissimulait et réélaboreait les conditions réelles de sa prise de pouvoir.

On remarque, pour finir, que la mémoire des rois du Mâli a été prise en charge de façon clivée par les sources : alors que l'épopée du Mandé reflète clairement la prééminence des Mâridjatides, les sultans abûbakrides du Mâli ont, quant à eux, trouvé chez leurs interlocuteurs du monde islamique (nos sources arabes), un puissant relai de leur discours de légitimation.

Cours 5 – Les masques et la mosquée : ambivalences politiques et religieuses à la cour du Mâli

Cette séance débute avec le récit des audiences qui se déroulent à la cour du Mâli à l'époque du sultan mâlien Sulaymân, frère de Mûsâ, d'après les informations transmises par Ibn Battûta, qui y séjourna en 1352-1353. Ce témoignage offre la possibilité d'une reconstitution assez précise de la configuration des lieux où prennent place les audiences de justice et de l'ordonnancement très rigoureux de celles-ci, et nous fournit d'utiles aperçus sur l'organisation de la cour, l'économie de la parole en présence du souverain et le fonctionnement administratif de l'empire¹⁹. Nous analysons ensuite le récit des cérémonies qui se déroulent à l'occasion des deux principales fêtes

19. F.-X. Fauvelle, « Le roi de parole », in F.-X. Fauvelle, *Le Rhinocéros d'or. Histoires du Moyen Âge africain*, Paris, Tallandier, 2022.

rituelles du calendrier islamique, à savoir la fête de la rupture du jeûne et la fête du sacrifice. Ces cérémonies ont lieu à proximité du palais, le matin au *musallâ*, lieu de rassemblement et de prière qui peut avoir été un simple sol aménagé doté d'un *mibrâb*, l'après-midi au méchouar, la place d'apparat. Nous détaillons les mouvements et statuts des personnes – acteurs et spectateurs –, les changements de langue (l'arabe et le malinké), la signification de quelques anecdotes qui nous sont rapportées. Le matin, le cérémonial est musulman; l'après-midi, entrent en scène les danseurs masqués, qui viennent après un personnage qui a pour nom Dûghâ et dans lequel on reconnaît un griot, le griot personnel de Sulaymân – un griot qui a des caractères différents des griots actuels. Dans les deux cas, Sulaymân est le personnage central, celui vers lequel se tournent tous les regards, celui qui attire les louanges et les admonestations, celui qui préside les cérémonies – mais également celui au nom de qui elles sont pratiquées. Voilà qui invite à s'interroger sur la signification de ces cérémonies doubles, clairement antithétiques, sous l'angle religieux puisque les masques, qui sont en l'occurrence des masques figurant un oiseau et auxquels nous cherchons des parallèles dans les pratiques subactuelles au Mali d'aujourd'hui et dans les pays voisins, sont le mode d'expression de cultes des ancêtres et d'autres divinités. Singulier épisode en effet que celui qui voit, non pas seulement la cohabitation entre l'islam et des cultes locaux, mais leur côteolement public, publicisé et festif, à la capitale du Mâli. Pour le comprendre, nous discutons quelques-uns des modèles à notre disposition, en particulier ceux de « syncrétisme » et d'« hybridité », permettant d'appréhender les interactions entre l'islam et les cultes locaux en Afrique. Mais nous préférons parler d'ambivalence : une *ambivalence* permettant l'expression entière de deux religiosités, toutes deux nécessaires à l'exercice du pouvoir qui seul pouvait assurer aux adeptes des deux religions une sorte de coprésence contradictoire mais sans conflit, favorisant à coup sûr le commerce religieux, pourquoi pas le prosélytisme, mais interdisant les revendications d'exclusivité. C'est à cette condition que, les jours de fêtes musulmanes et de festivals des masques, le peuple et son *mansa* renouvelaient leur pacte mutuel sous l'égide des ancêtres et des divinités traditionnelles, tandis que les musulmans et leur *sultan* renouvelaient leur foi dans le dieu unique. Car la distinction entre les aspects du souverain apparaît désormais comme essentielle : le roi est *mansa* parce qu'il est reconnu comme interlocuteur privilégié des divinités traditionnelles (en l'occurrence héros et ancêtres) qui assurent, par son intermédiaire – ou n'assurent pas s'il s'avère être un mauvais *mansa* – la prospérité, l'éloignement des sauterelles et des sécheresses; d'un autre côté, le roi est *sultan* parce que les musulmans reconnaissent, devant Dieu, son autorité de prince temporel. Dans cette ambivalence politique, il faut apprendre à voir un trait absolument distinctif de la royauté au Mâli, un trait qui nous invite à bien distinguer les lieux et les échelons de la légitimité des souverains, qui sont d'un côté *mansa* d'un domaine traditionnel (qui n'est probablement pas le même pour les deux maisons dynastiques) constitué de chefferies, de l'autre, sultans d'un empire composite sur lequel la souveraineté est islamique. Cette ambivalence requérirait un art subtil de l'équilibre, l'art subtil d'un pouvoir courtier qui

ne cesse de se donner à voir sous des aspects contraires. Cet art ne s'exerçant nulle part mieux qu'à la capitale, c'est à présent elle qu'il va falloir tenter de localiser.

Cours 6 - Mali-ville : y aller, en repartir

En dépit des descriptions relativement précises que nous possédons au sujet de ce qui se passe dans la capitale impériale du Mali, qui fut le siège des sultans abûbakrides et la principale destination sahélienne des marchands du monde islamique durant tout le XIV^e siècle, la recherche n'a pas encore permis de la localiser. Ce paradoxe demande à être expliqué, non pas mis « sous le tapis » comme sont tentés de le faire les historiens qui suggèrent ou bien que cette capitale n'aurait pas existé, parce que le siège du pouvoir au Mali n'aurait jamais été autre chose qu'un lieu mobile, peut-être une cour itinérante, ou bien que le mot « capitale » serait trop eurocentrique ou arabocentrique pour s'appliquer à l'Afrique, ou bien encore qu'une capitale africaine doit être une ville fragile qui n'aurait pas laissé de traces. Et si ces arguments n'étaient que des tentatives de rationalisation théorique d'un échec ? Et si la capitale impériale du Mali était encore à découvrir, parce qu'elle aurait jusqu'à présent été cherchée au mauvais endroit ? Car après tout, pourquoi ne pas envisager que la localisation géographique de la capitale elle-même fût elle aussi, comme l'art politique des souverains qui y régnent, le résultat d'un art de l'équilibre entre des logiques contraires ? Poursuivons donc l'enquête, à la recherche du site archéologique de cette capitale. Nous repartons du fameux *Atlas catalan* (1375), qui figure et situe une ville appelée, sur cette carte, « Ciutat de Melly », expression en catalan qui n'est autre que la traduction de l'arabe *Madīna Mālli*, « ville de Mali », qu'emploie par exemple Ibn Battûta. Nous réempruntons, en le détaillant et en le surimposant sur la carte des groupes linguistiques d'Afrique de l'Ouest, l'itinéraire suivi par Ibn Battûta en 1352. Ce faisant, nous revisitons les « solutions » proposées, pour chacun des problèmes que pose cet itinéraire, par les historiens qui ont travaillé sur la question de la capitale du Mali ; nous examinons en particulier l'hypothèse de localisation de cette capitale à Niani en Guinée, montrant de quelle façon cette « solution » a émergé à la faveur de déductions circulaires mobilisant la toponymie, les traditions orales et l'archéologie²⁰. Au passage, nous montrons le rôle joué dans l'élaboration de cette hypothèse par l'administrateur colonial Jules Vidal²¹, bien avant les fouilles conduites par une équipe polono-guinéenne dirigée par Wladislaw Filipowiak et Djibril Tamsir Niane, dans un contexte de très forte pression politique s'exerçant sur les deux hommes. Dans sa correspondance avec Filipowiak, l'archéologue français Raymond Mauny

20. H. Collet, « L'introuvable capitale du Mali : la question de la capitale dans l'historiographie du royaume médiéval du Mali », *Afriques*, vol. 4, 2013, <https://doi.org/10.4000/afriques.1098>.

21. J. Vidal, « Au sujet de l'emplacement de Mali », *Bulletin du Comité des études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, 1923, p. 251-268 ; *id.*, « Le véritable emplacement de Mali », *Bulletin du Comité des études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, 1923, p. 606-619.

avait déjà fait montre de son scepticisme à l’égard des résultats archéologiques obtenus à Niani²². Depuis, le recalibrage des datations au carbone 14 obtenues sur le site a montré qu’il n’y avait pas d’occupation documentée à Niani au XIV^e siècle²³. D’autres hypothèses de localisation sont examinées, invitant à *dé-mélanger* les pièces du puzzle qui concernent les sièges du pouvoir dans le Mandé et celles qui concernent la capitale impériale du XIV^e siècle. Les propositions de localisation faites par William Desborough Cooley en 1841²⁴, Binger en 1892 et John Hunwick en 1973²⁵, dont nous observons qu’elles forment un « tir groupé » de localisations situées entre Bamako et Ségou, nous renseignent sur le fait que ces auteurs ont obéi à une même interprétation du récit d’Ibn Battûta, impliquant que le voyageur n’a pas franchi le fleuve Niger, ce qui les amène à situer la capitale du Mali sur la rive gauche. Nous faisons la même hypothèse. Mais nous posons une hypothèse supplémentaire : atteignant le fleuve dans les environs de Ségou, Ibn Battûta se serait ensuite dirigé vers l’est, non vers l’ouest. Cette hypothèse permet de résoudre plusieurs difficultés que n’ont pas résolues les hypothèses émises jusqu’à présent, notamment celle de la localisation de la capitale dans un territoire ceinturé de bras du fleuve, mais également celle de l’itinéraire d’Ibn Battûta après son départ de Mali-Ville. La suite du cours propose une identification précise de Mali-Ville, sur la foi d’une analyse des images satellitaires – une identification qui reste cependant suspendue à sa validation ou à son invalidation par de futures prospections archéologiques. Si elle était un jour confirmée, il serait alors frappant d’observer que la région en question forme un seuil à multiples dimensions : un seuil écologique (entre pâturages du Méma et zone inondable du Macina, entre désert et plaine alluviale); un seuil entre le domaine urbain, islamique, essentiellement du côté nord du fleuve, et le domaine rural païen, essentiellement du côté sud; un seuil multi-ethnique au point de rencontre entre économies pastorale, agraire et commerçante. Pour un pouvoir qui avait besoin de jouer de ses aspects contraires pour exercer sa domination et pratiquer son courtage économique entre partenaires venant de mondes distants, ce serait une situation idéale – et idéalement faite pour se dérober une fois ce pouvoir disparu.

22. F.-X. Fauvelle, « La correspondance entre Raymond Mauny et Wladislaw Filipowiak au sujet de la fouille de Niani (Guinée), capitale supposée de l’empire médiéval du Mali », in F.-X. Fauvelle-Aymar et B. Hirsch (dir.), *Les Ruses de l’historien. Essais d’Afrique et d’ailleurs en hommage à Jean Boulegue*, Paris, Karthala, 2013, p. 331-355.

23. F.-X. Fauvelle, « Niani redux. En finir avec l’identification du site de Niani (Guinée-Conakry) à la capitale du royaume du Mali », *P@lethnologie*, vol. 4, 2012, p. 237-254, <http://blogs.univ-tlse2.fr/palethnologie/2012-10-fauvelle-aymar/>.

24. W.D. Cooley, *The Negroland of the Arabs*, Londres, Arrowsmith, 1841.

25. J.O. Hunwick, « The mid-fourteenth century capital of Mali », *Journal of African History*, vol. 14, n° 2, 1973, p. 195-206.

**COLLOQUE - HISTOIRE DU SAHARA (JUSQU'À 650 DE NOTRE ÈRE) /
HISTORY OF THE SAHARA (TO 650 CE)**

Ce colloque international a été coorganisé et animé par Jean-Loïc Le Quellec, directeur de recherche émérite au CNRS, et moi-même, et s'est déroulé du 16 au 18 mai 2022. Il est le premier volet d'une série de deux colloques portant sur l'histoire du Sahara. Le second, en mai 2023, aura pour titre : « Histoire du Sahara de 650 de notre ère à aujourd'hui / *History of the Sahara from 650 CE to the Present* »; il sera organisé et animé avec Ghislaine Lydon, professeure à l'université de Californie à Los Angeles (UCLA). Les communications délivrées lors de ce colloque sont de nature scientifique avancée; elles ne sont pas diffusées en ligne.

Le Sahara : un cadre paléo-environnemental

Aziz Ballouche (professeur à l'université d'Angers), le 16 mai 2022

Cette conférence vise à proposer une perspective environnementale à long terme du Sahara en tant que zone géographique à grande échelle. Nous avons d'abord abordé la question de l'origine de l'aridité, avant de traiter des fluctuations des limites du Sahara à de grandes échelles de temps et d'espace, afin de fournir des cartes comparatives et d'identifier les périodes de « pont » ou de « barrière » pour la faune comme pour l'homme. L'accent sera mis sur l'Holocène et en particulier sur la période humide africaine. Nous avons présenté des zones spécifiques, notamment les marges nord et sud, avec leurs environnements et ressources, et leur rôle en tant qu'espaces d'émergence d'innovations (domestication, agriculture, fabrication de poteries et métallurgie).

Les expressions graphiques rupestres du Sahara : état de l'art

Frédérique Duquesnoy (Laboratoire méditerranéen de préhistoire Europe Afrique, LAMPEA, Aix-en-Provence), le 16 mai 2022

Révélées aux regards occidentaux depuis près de cent soixante ans, les peintures et les gravures rupestres du Sahara ont suscité un grand engouement ainsi qu'une abondante littérature. Dans le contexte si spécifique du Sahara, elles constituent en effet un précieux témoignage d'éléments idéels ou matériels, hélas peu susceptibles d'être retrouvés en fouille, des sociétés qui les ont produites. À ce jour pourtant, leur inventaire demeure très incomplet, et leur apport à la connaissance de leurs auteurs, très limité tant en raison des difficultés d'inventaire et de l'absence de datation que des erreurs paradigmatisques et méthodologiques perpétuées dans leur étude. Ces dernières décennies néanmoins, le développement d'une approche conceptuelle et méthodologique plus rigoureuse ainsi que les innovations des technologies numériques offrent aux chercheurs de nouvelles perspectives d'étude des images rupestres, qu'il s'agisse de l'établissement des corpus ou de leur analyse.

Monuments lithiques du Sahara et du Sahel (IV^e-I^{er} millénaire avant notre ère)

Yves Gauthier (Association des amis de l'art rupestre saharien, France), le 16 mai 2022

Plus de 400 000 structures mégalithiques et monumentales ont été répertoriées à ce jour pour le Sahara. Les monuments funéraires forment l'essentiel de cet ensemble, loin devant les habitats, les dispositifs de piégeage et les monuments rituels ou cultuels. Ces constructions, étagées sur les six derniers millénaires, sont aussi très inégalement réparties dans l'espace. L'étude des aires de distribution et la prise en compte de plusieurs facteurs – climat, géologie, art rupestre, typologie, éléments linguistiques – permettent de mieux cerner le peuplement du Sahara, les interactions entre les diverses populations et leur évolution dans le temps. Avec une telle base de données, on peut même envisager une étude de la démographie du Sahara depuis la mi-Holocène.

Tumuli et mégalithes protohistoriques et médiévaux de la région du Sahel

Hamady Bocoum (directeur du Musée des civilisations noires, Dakar, Sénégal),
le 16 mai 2022

De la Sénégambie au Mali, du Niger au Tchad, la région du Sahel livre un corpus exceptionnel de monuments en pierre et de structures monumentales. Cette présentation propose une histoire des recherches et brosse le signalement des principales missions archéologiques, des principaux gisements de monuments, des principaux monuments et publications. Sur la base des travaux archéologiques conduits jusqu'à présent, elle présente également une approche typologique, chronologique et fonctionnelle de ces monuments. Elle pose également la question de l'identification sociale de leurs auteurs.

Archaeology of Material Cultures: Ceramics

Friederike Jesse (université de Cologne, Allemagne), le 16 mai 2022

Ancient Saharan ceramics are fascinating objects of study, especially since they appeared so early on. Pottery first appears in the central Sahara and the Nile Valley in the Early Holocene (10th millennium BP), and the available evidence indicates that it developed independently in different areas. The study of its decoration allows us to distinguish between various ancient cultural groups. The large, sometimes Saharan-wide distribution of certain pottery design styles indicates contact and exchange, albeit with changing patterns over time. Although different approaches to analyze pottery decoration have been developed, the importance of technique and tool for the application of decoration is common to all. Moreover, archaeometric analyses not only pinpoint the clay's chemical composition – which helps in identifying the

sources of raw materials and thus in tracing distribution patterns – but also increase knowledge of the vessels' function and of ancient food habits.

Histoire zoologique du Sahara

Joséphine Lesur (Museum national d'histoire naturelle, Paris), le 17 mai 2022

Depuis 20000 ans, au Sahara, les conditions climatiques et environnementales ont connu de profonds bouleversements. Recomposition des paysages, migrations ou disparitions de certaines faunes sauvages, autant de processus qui ont poussé les sociétés humaines à changer et adapter leurs relations au monde animal en fonction de ces conditions changeantes et plus ou moins contraignantes. À partir des ossements fauniques issus des sites archéologiques, mais aussi de leur comparaison avec les sources rupestres, cette présentation a cherché à illustrer l'évolution des faunes sauvages sahariennes, mais aussi l'adoption de l'élevage et sa diffusion, qui vont revêtir de multiples formes, à la mesure de la grande diversité environnementale et culturelle de la région.

Histoire floristique du Sahara

Anne-Marie Lézine (CNRS, LOCEAN, Paris), le 17 mai 2022

Le pollen et les macrorestes végétaux du désert saharien sont utilisés pour reconstituer les changements de végétation passés. Les données polliniques sont extrêmement rares pour les périodes antérieures à l'Holocène dans l'une des régions les plus arides du monde. L'enregistrement le plus détaillé et continu de l'histoire du désert est fourni par les carottes marines au large de l'Afrique du Nord. Le site ODP 658 au large de la Mauritanie montre que les steppes désertiques ont commencé à s'étendre il y a environ 2,5 millions d'années, mais les dunes de Djourab au Tchad montrent que les environnements arides existaient dès 7 Ma dans un paysage en mosaïque comprenant des forêts et des prairies. Au cours du dernier million d'années, le désert a subi des phases de contraction/extension en phase avec les alternances glaciaires/interglaciaires de l'hémisphère nord. La phase la mieux documentée est l'Holocène, bien que, là encore, les données soient rares et souvent discontinues. Néanmoins, les données polliniques et les macrorestes végétaux montrent que les plantes tropicales qui étaient confinées au bord du golfe de Guinée pendant la dernière période glaciaire ont migré vers le nord, en utilisant des couloirs de migration tels que les berges des rivières et les zones humides. Au maximum de la période humide de l'Holocène, elles ont pu atteindre jusqu'à 26° N. On en déduit qu'un paysage en mosaïque d'une grande biodiversité s'est mis en place, comprenant des plantes tropicales dans les endroits humides et des plantes désertiques ou semi-désertiques ailleurs. Ces plantes, aujourd'hui dans des zones de végétation bien distinctes, ont occupé une bande latitudinale commune, surtout entre 10° N et 24° N. Le lac Yoa, au nord du Tchad, montre que le recul du « Sahara vert » a commencé vers 4000 avant l'ère commune, tandis que l'environnement désertique moderne a été définitivement établi à 2700 AEC.

Histoire linguistique du Sahara

Lameen Souag (CNRS LaCiTo, Paris), le 17 mai 2022

Les traces écrites des langues parlées au Sahara remontent à moins de trois millénaires et se limitent, pour la plus grande partie de cette période, à ses franges septentrionales berbérophones et arabophones, les traces des langues mandé et songhay aussi bien que les inscriptions sahariennes ne commençant que beaucoup plus tard. La linguistique historique comparée permet cependant de reconstruire des langues peu ou pas attestées à partir de leurs descendantes mieux documentées, en utilisant des preuves de distribution et des correspondances sonores régulières pour aider à établir des profondeurs de temps relatives. La reconstruction du vocabulaire culturel et l'identification des strates de mots d'emprunt permettent de comparer les résultats aux données archéologiques et écrites. Au Sahara, ces méthodes révèlent une histoire linguistique caractérisée par des expansions répétées qui nivellent la diversité antérieure, en particulier dans le Nord, tout en découvrant des connexions surprenantes entre des zones éloignées, par exemple entre Tabelbala et Azelik, ou entre Gao et Kanem.

Resettlement at the beginning of the Holocene (12,000-5,000 BCE)

Barbara E. Barich (université de Rome La Sapienza, Rome, Italie), le 17 mai 2022

This presentation offers a synthesis of cultural developments in the Sahara at the beginning of the Holocene, starting with the reoccupation of the region around 12,000-10,000 BP, after the long arid period corresponding to the Late Glacial Maximum. The resumption of the monsoon regime and the beginning of the « African Humid Period » was a time of repopulation by new peoples, and thus the beginning of a completely new cultural cycle after a long phase of abandonment. Even if a space with recurrent characteristics can be identified in the Sahara, it is obvious that the events were not synchronous and, furthermore, that the sequences were not completed in all territories. One would need a complete set of environmental, technological and demographic information to adequately reconstruct this phase. This chapter will focus on the most reliable territories and examples to attempt an updated reconstruction of the early Holocene cultural events in the Sahara.

Le Sahara comme espace pastoral et agraire (de 5000 à 1500 avant notre ère)

Jean-Loïc Le Quellec (directeur de recherche émérite, CNRS), le 17 mai 2022

Les archives rupestres sahariennes ont soulevé l'enthousiasme des comparatistes qui ont cherché à les étudier comme s'il s'agissait des carnets d'anciens anthropologues. Certains ont pensé pouvoir les décrypter à la lumière de traditions peules qui en seraient l'écho actuel, d'autres les ont utilisées pour reconstituer des relations à longue distance, du Nil à l'Atlantique. La documentation s'est considérablement

enrichie durant ces dernières décennies, et les excès comparatistes ont laissé la place à des tentatives plus modestes, enrichies par les données archéologiques et environnementales, et visant à mettre en lumière les relations entre groupes voisins, par l'étude de motifs graphiques précis. Ainsi se précise l'histoire du pastoralisme saharien, de l'Holocène moyen aux débuts de l'agriculture.

La protohistoire du Sahara : chars et métal

Yves Gauthier (Association des amis de l'art rupestre saharien, France), le 18 mai 2022

À ce jour, aucun vestige de char n'a été retrouvé dans le Sahara. Pour autant, leur présence dans tous les reliefs (de l'Atlantique au Tibesti) où de l'art rupestre est connu ainsi que les multiples variations technologiques représentées témoignent de leur utilisation au Sahara et de la créativité des constructeurs. L'absence de figurations du Tibesti jusqu'au Nil montre que la charriére a évolué indépendamment de son homologue nilotique et qu'elle s'inscrit dans un monde paléo-berbère. L'étude du contexte, des détails technologiques et de l'attelage lève partiellement le voile sur les utilisateurs de ces chars et leurs relations avec les autres populations sahariennes. Ces données et l'analyse aréologique (c'est-à-dire l'analyse des aires de distribution) permettent en outre de mieux mesurer l'impact de la métallurgie dans l'émergence de la charriére saharienne.

Le Sahara : un paysage inscrit

Dominique Casajus (CNRS IMAF, Paris), le 18 mai 2022

Les Touaregs utilisent des alphabets qui dérivent d'alphabets beaucoup plus anciens, usuellement qualifiés de « libyques ». On trouve des inscriptions « libyques » dans tout le Maghreb, depuis la Libye jusqu'au Maroc et même jusqu'aux îles Canaries, parfois associées à des inscriptions puniques ou latines. Plusieurs lettres libyques ayant la même forme et la même valeur que les lettres correspondantes de l'alphabet phénicien, il est plus que probable que ces alphabets dérivent de l'alphabet phénicien, mais certains auteurs défendent la thèse d'une origine indigène. Sur la date d'apparition des alphabets libyques et l'évolution qui a conduit de leur forme ancienne aux actuels alphabets touaregs, on en est réduit aux hypothèses. Depuis les années 1960, des intellectuels kabyles et marocains ont élaboré une forme moderne de ces alphabets, en y adjointant des voyelles, ce qui modifie profondément leur nature.

Oasis systems, mobility and trade within and across the Sahara (800 BCE-650 CE)

David Mattingly (professeur d'archéologie romaine, université de Leicester, Grande-Bretagne), le 18 mai 2022

The contribution will summarise the work on the pre-Islamic emergence of oases and networks of oasis systems across the Sahara, with significant implications for the

spread of technologies and trading connections. The contribution will focus on specific case studies from southern Libya (the Garamantes) and southern Morocco (the Gaetuli peoples of the Wadi Draa) but will also draw on the wider results of the ERC-funded Trans-Sahara project on these issues. An important body of radiocarbon dates demonstrates the spread of oasis farming at a far earlier date than has been conventionally recognised. This body of work necessitates a reconsideration of the assumed start-up date of many other Saharan oases and of the sort of societies that inhabited the Sahara in antiquity, specifically recognising the existence of sedentary and pastoral population groups alongside each other.

Les Égyptiens et le Sahara : à la croisée des sources

Dominique Farout (École du Louvre) et Vincent Morel (laboratoire Archéologie & Philologie d'Orient et d'Occident, Paris), le 18 mai 2022

Loin de se cantonner à la vallée du Nil, les Égyptiens ont tissé, depuis la plus haute Antiquité, des relations multiples et complexes avec leurs différents voisins, habitants du Sahara. Bien que l'égyptologue soit dépendant de sources peu nombreuses, soumises au hasard des découvertes, variables selon les époques et souvent figées dans un discours monumental convenu, il demeure possible d'inférer sur ces relations dans la diachronie. Cette présentation en dresse une histoire, en envisageant deux perspectives que sont, d'une part, la façon dont les « enfants des déserts » ont été perçus par le pouvoir égyptien (figurations et textes) et, d'autre part, la façon dont ce même pouvoir s'est approprié les espaces désertiques. Cherchant « ce que [les sources] nous laiss[ent] entendre, sans avoir souhaité le dire », les approches prises sur le matériel seront plurielles, de l'archéologie du paysage à l'anthropologie, de la philologie à la sémiologie.

Le Sahara dans les sources écrites antiques relatives à la période phénicienne et grecque (jusqu'à 650 de l'ère commune)

Mohamed Tahar (université de Tunis, Tunisie), le 18 mai 2022

Cette présentation a examiné les sources grecques relatives aux récits de circum-navigations phéniciennes, perses et grecques autour du continent africain et à l'épreuve du désert du Sahara. En mettant les sources écrites en regard de la documentation archéologique concernant les établissements côtiers du Maroc, elle a été l'occasion de s'interroger sur l'expérience et la connaissance du Sahara par les anciens. Ont été examinés, en particulier, Hérodote et Diodore de Sicile.

L'image du Sahara dans les œuvres romaines

Thouraya Belkahia (université de Tunis, Tunisie), le 18 mai 2022

Cette étude a tenté de présenter les regards de la littérature romaine sur le Sahara. Nous avons étudié la façon dont les Romains concevaient cette région et avons

rappelé à cette occasion quelle étendue en latitude les Romains lui attribuaient. Nous nous sommes interrogés ensuite sur l'image ou les images donnée(s) à ses peuples, en essayant de relever et d'analyser des aspects socio-culturels qui pourraient correspondre à une vision déformée, en accord avec des idées préconçues.

COURS À L'EXTÉRIEUR

Éthiopie

« *Ethiopia 11th-13th c.: Ecological specialization, economic interconnections and religious interactions* », Woldia University et University of Debre Berhan, 20 octobre 2021 (en raison de la guerre civile dans le pays, cet enseignement, initialement prévu à Lalibela, a eu lieu à Addis Abeba).

L'escarpement du Rift est un seuil altitudinal et écologique qui a engendré de puissantes contraintes pour les sociétés. On observe particulièrement bien l'action de ces contraintes en Éthiopie, dans l'articulation des sociétés chrétiennes et musulmanes du Choa et de l'Ifat au Moyen Âge. Cette articulation peut être envisagée comme un système de symbiose économique par lequel les sociétés respectives ont à la fois mis à profit les opportunités environnementales des milieux qu'elles occupaient et entretenu des interactions économiques spécialisées avec leurs voisines. L'ethnicité et la religion ne furent pas tant des déterminants de ces interactions que leur résultante.

Tunisie

« Excursions, pèlerinages et ordalies : épreuves de confirmation du pouvoir dans le royaume du Mâli (XIII^e-XIV^e siècles) », université de Tunis, 29 octobre 2021 (en raison de la pandémie de Covid-19, ce cours organisé par l'université de Tunis a eu lieu à Marseille).

L'histoire est fameuse : au début du XIV^e siècle, un sultan du Mâli, prédécesseur de Mûsâ, se serait embarqué sur l'océan Atlantique, emmenant des hommes et de l'or sur des milliers de pirogues pour une traversée dont il n'est jamais revenu. Que faire de ce récit qui raconte un événement invérifiable ? Peut-être faut-il commencer par rappeler que cette histoire nous est racontée par Mûsâ, de passage au Caire à l'occasion de son périple en direction de La Mecque. Cette histoire a décidément quelque chose à voir avec des excursions royales : l'une en mer, ratée, a permis à Mûsâ d'arriver au pouvoir, l'autre, à travers le désert, confirme le pouvoir de Mûsâ et l'autorise à raconter l'histoire de son prédécesseur.

États-Unis

« *Africa and the medieval global world: Connectedness and agency* », université de Tulane, Nouvelle-Orléans, le 15 mars 2022 (en raison du passage de l'ouragan Ida, ce cours initialement prévu le 22 septembre avait dû être reporté).

Les interconnections entretenues par les sociétés africaines avec d'autres sociétés du Moyen Âge global sont multiples : économiques, politiques, religieuses, matérielles. Les sources écrites et l'archéologie permettent, de façon complémentaire, d'en documenter la dimension commerciale. Mais elles permettent également de réfléchir à l'agentivité à l'œuvre dans certains échanges entre partenaires commerciaux d'Afrique subsaharienne et ceux venus du monde islamique.

RECHERCHE

NAFISA VALIEVA

Nafisa Valieva a bénéficié d'un poste d'attachée temporaire d'enseignement et de recherche auprès de la chaire Histoire et archéologie des mondes africains. Travaillant à la bibliothèque de la chaire, elle a eu la possibilité de se sensibiliser à l'état de l'art en matière d'études africaines et post-coloniales. L'engagement quotidien avec des archéologues travaillant sur le continent africain l'a aidée à mieux envisager la manière dont elle pourrait collaborer avec d'autres chercheurs et rendre sa propre recherche complémentaire des leurs. Elle a également, cette année, activement participé à l'organisation du colloque « History of the Sahara to 650 CE » au Collège de France. Une autre expérience, cruciale, a été sa participation au programme « Sustainable Lalibela » dirigé par Marie-Laure Derat. Bien que le contexte de guerre en Éthiopie n'ait pas permis de réaliser tout ce qui avait été prévu avec la communauté locale à Lalibela, un atelier de formation sur les manuscrits a pu se tenir à Lalibela du 18 au 28 mai 2022, mettant en évidence l'importance des collections manuscrites de Lalibela, aussi bien d'un point de vue historique que patrimonial, et d'identifier les questions de conservation auxquelles leurs usagers (le clergé) sont confrontés quotidiennement. La contribution de Nafisa Valieva a concerné la paléographie des manuscrits, l'étude de l'écriture, notamment pour dater la copie, mais aussi les insuffisances de la paléographie dans certains cas, par exemple les cas d'écriture volontairement archaïsante, de scribes non formés, ou encore de colophons fossiles. À Paris, Nafisa Valieva a poursuivi son travail sur l'édition critique de ce qu'elle désigne comme la « collection d'unités textuelles du *Gadla Lālibalā* », un travail qu'elle prévoit de publier dans la collection du *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium* (CSCO). Il s'agira d'une édition critique des textes en guèze accompagnée d'une traduction en anglais. Le corpus des manuscrits du *Gadla Lālibalā* ne comprend ni l'autographe ni l'idéographe; par conséquent, tout ce qui concerne le *Gadla Lālibalā* en termes de

témoins textuels ou en ce qui concerne le contenu des manuscrits sont des produits de la transmission textuelle au cours de l'histoire. Le corpus comprend des manuscrits qui vont du XIV^e au XX^e siècle. Nafisa Valieva a donné cette année trois conférences internationales (une à Addis Abeba, deux à Moscou).

HILUF BERHE WOLDEYOHANNES

Hiluf Berhe Woldeyohannes has been hosted as a fellow by the Chair of History and Archaeology of the African Worlds at the Collège de France, with the support of the PAUSE program for international scholars. Hiluf Berhe is a specialist in the Aksumite civilization and its heritage. In 2021-2022, though he was not able to return to Ethiopia, he continued his research work on the Aksumite civilization with the study of the excavation of cruciform underground tombs he had conducted in Aksum. The research on the tombs revealed that the construction of underground tombs during the Aksumite period was an inherited tradition from the former state of Da'ammat (first millennium BC). In Wukro town, where Hiluf Berhe had previously carried out archaeological research on a pre-Aksumite and Aksumite settlement, his research results revealed that the Wukro area was one of the major administrative, commercial and iron-producing centers during the Aksumite period. Hiluf is also writing a book about his travel carried out between the historical towns of Lalibela and Aksum, a travel account in which he records the life and culture of people living in remote places.

PUBLICATIONS

LIVRES

Fauvelle F.-X., *Le Rhinocéros d'or. Histoires du Moyen Âge africain*, édition révisée et augmentée, Paris, Tallandier, 2022.

Fauvelle F.-X., *Penser l'histoire de l'Afrique*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Les grandes voix de la recherche », 2022.

Fauvelle F.-X. et Lafont A. (dir.), *L'Afrique et le monde : histoires renouées*, Paris, La Découverte, 2022.

Fauvelle F.-X. et Gutron C. (dir.), *Passés antérieurs. À travers les strates de l'histoire en Afrique*, Paris, Pétra, coll. « Usages de la mémoire », 2022.

ARTICLES ET CHAPITRES

Fauvelle F.-X., « ¿Habrá alguien más después de ustedes? », *Uku Pacha. Revista de investigaciones en ciencias sociales y humanidades*, vol. 22, 2022, p. 113-116.

- Fauvelle F.-X., « Conversiones en cadena – varias regiones del Sahel, siglos XI-XII », *Uku Pacha. Revista de investigaciones en ciencias sociales y humanidades*, vol. 22, 2022, p. 116-119.
- Fauvelle F.-X., Recension de : Mauro Nobili, *Sultan, Caliph, and the Renewer of the Faith: Abmad Lobbo, the Tārikh al-fattāḥ and the Making of an Islamic State in West Africa* (Cambridge, Cambridge University Press, 2020), « Plagiarism, forgery, and political invention in Islamic West Africa », *Journal of African History*, vol. 63, n° 3, 2022, p. 420-422, <https://doi.org/10.1017/S0021853722000627>.
- Bon F. et Fauvelle F.-X., « Les archives africaines du monde : empreintes, fossiles, vestiges, langues et récits de la Préhistoire », in F.-X. Fauvelle et A. Lafont (dir.), *L'Afrique et le monde : histoires renouées*, Paris, La Découverte, 2022, p. 17-43.
- Lafont A. et Fauvelle F.-X., « Le xxI^e siècle : peut-on réparer l'histoire? », in F.-X. Fauvelle et A. Lafont (dir.), *L'Afrique et le monde : histoires renouées*, Paris, La Découverte, 2022, p. 337-346.
- Lafont A. et Fauvelle F.-X., « Une histoire interactive de l'Afrique et du monde », in F.-X. Fauvelle et A. Lafont (dir.), *L'Afrique et le monde : histoires renouées*, Paris, La Découverte, 2022, p. 5-15.
- Fauvelle F.-X. et Gutron C., « Passés antérieurs, ou les bonds du tigre », in F.-X. Fauvelle et C. Gutron (dir.), *Passés antérieurs. À travers les strates de l'histoire en Afrique*, Paris, Pétra, coll. « Usages de la mémoire », 2022, p. 9-28.
- Fauvelle F.-X., Gutron C. et Loiseau J., « Le “sultan noir” de Sijilmāṣa : généalogie d'un motif, archéologie d'un souvenir », dans F.-X. Fauvelle et C. Gutron (dir.), *Passés antérieurs. À travers les strates de l'histoire en Afrique*, Paris, Pétra, 2022, p. 69-110.
- Hiluf Berhe Woldeyohannes, « Addi Behaylay – A possible stone quarry site for Yeha Great Temple: A result of recent archaeological survey », in C. Sciuto, A. Lamesa, K. Whitaker et A. Yamaç (dir.), *Carved in Stone. The Archaeology of Rock-Cut Sites and Stone Quarries*, Oxford, BAR Publishing, 2021, p. 103-111.
- Loiseau J., Dorso S., Hiluf Berhe Woldeyohannes, Deresse Ayenachew, Chekroun A. et Hirsch B., « To whom do the dead belong? Preliminary observations on the cemetery of Tsomar, Eastern Tigray (*Inscriptiones Arabicae Aethiopiae 2*) », in C. Durand, J. Marchand, B. Redon et P. Schneider (dir.), *Networked Spaces. The Spatiality of Networks in the Red Sea and Western Indian Ocean*, Lyon, MOM Éditions, coll. « Archéologie(s) », n° 8, 2022, p. 647-671, <https://doi.org/10.4000/books.momeditions.16521>.
- Valieva N. et Liuzzo P.M., « Giving depth to TEI-based descriptions of manuscripts. The Golden Gospel of Ham », *Aethiopica*, vol. 24, 2021, p. 175-211, <https://doi.org/10.15460/aethiopica.24.0.1632>.
- Valieva N., « “Life of Lālibalā”: New perspectives for the research », *Bible and Christian Antiquity*, vol. 11, n° 3, 2021, p. 197-214 (en russe).
- Valieva N., notice nécrologique « Prof. Geta(t)chew Haile », *Scrinium*, vol. 17, n° 1, 2021, p. 16-19.